



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES
DEPARTEMENT
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Berne, le 2 novembre 1970

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
Prière de rappeler cette référence dans la réponse

Note au Conseil fédéral

Politique de communication
du Département politique

Les Chambres fédérales, la presse et la part de l'opinion publique la plus attentive aux problèmes de la vie politique, ont souvent manifesté leur regret de ne pas voir l'Autorité fédérale se soucier avec suffisamment d'efficacité du problème de la communication. Dans un certain nombre de cas, il apparaît clairement, en effet, qu'un large fossé se creuse entre, d'une part, les options qu'envisagent tout à la fois les autorités et les milieux intéressés qui suivent de près les affaires et, d'autre part, la grande masse de nos concitoyens.

Nous citerons, comme premier exemple, le problème de l'aide aux pays sous-développés. Il s'agit-là manifestement, pour tous ceux que préoccupe l'avenir de notre pays, d'une activité essentielle, mais dont il faut bien reconnaître qu'une enquête menée auprès du public ferait clairement apparaître qu'il n'en connaît et n'en reconnaît ni l'importance, ni les méthodes d'action.

Sans préjuger de la réponse qui sera donnée un jour à la question de nos rapports avec l'ONU, il est certes sensible que l'opinion parlementaire et gouvernementale est largement en porte à faux sur l'opinion publique dont l'indifférence est

grande, face à ce problème. Or, il est dangereux, en démocratie directe, de laisser se créer de pareils fossés et de pareilles disparités.

Nous n'avons pas non plus le sentiment que l'opinion publique partage de très près les soucis qui sont les nôtres face aux problèmes de l'intégration européenne. Le gouvernement se trouverait dans une situation stratégique défavorable s'il devait mener le combat sur deux fronts et tout ignorer des réactions de notre propre opinion publique face aux options que nous serons amenés à discuter avec nos futurs partenaires.

Ces trois cas posent clairement un problème de doctrine. Dans aucune des situations que nous venons de décrire, nous n'éprouvons le besoin et l'envie de déclencher une action dite de propagande, au sens où ce terme implique une pression tendant à conduire un groupe de gens à prendre une position déterminée par rapport à un problème précis. Il s'agit tout au contraire de communication et d'information tendant à élever le niveau d'intérêt que porte l'opinion publique à un problème déterminé. En d'autres termes, il conviendrait d'actualiser certaines questions, de faire naître, à leur sujet, un certain degré d'intéressement, sans se donner pour tâche de ne susciter que des réactions positives. Tout vaut mieux, dans une démocratie comme la nôtre, que l'apathie qui est à l'origine de ces majorités silencieuses dont on peut craindre le pire à l'heure du réveil. Il est extrêmement important de créer et de maintenir, dans l'opinion publique suisse, à tous les niveaux, un climat d'intérêt, d'ouverture et de compréhension pour la politique envisagée ou adoptée par les autorités fédérales.

Quelles sont les méthodes d'action utiles et opportunes? Pour répondre à cette question, il convient de préciser dès l'abord le fait que chaque problème doit être traité pour lui-même et qu'aucune procédure-type ne peut être envi-

sagée comme étant applicable automatiquement à des questions différentes.

Sous réserve d'une étude plus complète qui déciderait seule de leur réalisation, on peut indiquer quelques idées à titre exemplaire.

En ce qui concerne l'aide aux pays sous-développés, la présence, dans de nombreux pays étrangers d'experts et de volontaires suisses en mission pourrait être remarquablement valorisée en cherchant simplement à mettre en liaison directe avec ces collaborateurs les établissements scolaires qu'ils ont fréquentés. Cette démarche pourrait permettre de créer tout naturellement, au niveau des élèves, du corps enseignant, des autorités et de la presse locale, une zone d'intéressement très bonne conductrice de communications et d'informations. En ce qui concerne les rapports de la Suisse et de l'ONU, le Département politique, dont on attend une action continue, pourrait fort bien aider et favoriser de ses conseils et de son aide un réalisateur de nos télévisions qui pourrait trouver là un excellent sujet de reportages. Le but de notre collaboration ne serait en aucune manière de tenter d'infléchir l'opinion dans un sens ou dans l'autre. Il s'agit simplement de fournir les moyens de poser efficacement une question sans tenter d'en inspirer la réponse, de présenter les problèmes d'une manière vivante et intelligente pour chacun.

Mais, évoquant ici le problème de la collaboration de notre autorité avec la SSR, il faut noter, entre parenthèse, que nous avons envisagé ces relations de part et d'autre de façon par trop monolithique, quelle que soit la nécessité de conversation et d'accords au sommet, ainsi que les récents événements l'ont démontré. Sans doute, au niveau des rapports juridiques, notre unique interlocuteur est constitué par les dirigeants de la SSR mais, dans le contexte des projets que

nous vous soumettons, il n'y a pas de doute que nos administrations devraient aller au-devant des réalisateurs qui, dans les studios régionaux, sont soucieux de trouver des sujets susceptibles d'intéresser les auditeurs ou les téléspectateurs. Mais il est bien entendu que cette politique, déjà pratiquée par certains, suppose une attitude parfaitement libérale et totalement respectueuse de la liberté d'expression des journalistes invités.

C'est ainsi que pour revenir à notre préoccupation d'actualiser le problème de nos relations avec l'ONU, rien ne devrait empêcher que nous facilitions la réalisation d'une ou plusieurs émissions qui feraient apparaître le niveau d'engagement qui est déjà le nôtre et les points de vues de ceux qui admettent ou qui refusent l'idée que la Suisse pourrait envisager certains prolongements dans ces domaines.

Quant au problème de l'intégration, notre action pourrait porter sur une information plus complète et surtout plus explicite sur l'état actuel de la question. Outre qu'il ne serait pas désavantageux d'enquêter pour savoir quel est le niveau actuel d'information de notre opinion publique, rien ne s'opposerait à ce que nous aidions ceux des informateurs qui se soucieraient d'apporter quelques lumières sur ces questions à leurs lecteurs ou à leurs auditeurs et que nous suscitions même leur intervention.

C'est ainsi qu'au cours d'une discussion tout à fait informelle et qui n'engageait aucun des interlocuteurs, la suggestion a été faite à la Tribune de Genève de réaliser ^{une} sous/forme graphique simple mais très étudiée et très objective, une série de bandes dessinées qui fassent clairement apparaître les fonctionnements respectifs du Marché Commun, de la zone de libre-échange et d'autres institutions interna-

tionales qui nous sont ou qui deviendront familières. L'ampleur des frais qu'entraînerait la réalisation d'une pareille documentation semble incliner ce journal à trouver un confrère suisse alémanique qui s'intéresse à ce projet auquel nos télévisions pourraient également porter de l'intérêt. Il est clair que nos services pourraient être appelés à collaborer avec les réalisateurs de ce document et que nous aurions tout intérêt à en élargir la diffusion.

En ce qui concerne l'intégration, l'information doit être soigneusement coordonnée et il est bien clair que, dans ce domaine, l'action que j'envisage devrait être étudiée et mise en oeuvre en accord avec le responsable de l'information choisi par le Département de l'économie publique, plus particulièrement chargé de l'information directe et immédiate.

Il apparaît au vu des quelques exemples cités et dont la liste est loin d'être exhaustive, que notre intention est d'ajouter à l'information traditionnelle, une activité nouvelle et fort différente de celle qui incombe aux services de presse.

Pour la réalisation de ce programme, nous avons prévu de recourir à la collaboration de M. Roger Nordmann, que sa carrière a préparé à cette tâche. Proche des milieux de la Radio et de la Télévision, où il continue de collaborer, il préside le conseil d'une agence de publicité dont il vient d'abandonner la direction, de telle sorte qu'il pourrait assumer, sans y consacrer tout son temps, la mise sur pied de nos programmes. Leur réalisation ne peut bien évidemment pas être le fait d'un homme tout seul. Mais, dans notre administration ou en dehors d'elle et pour chacune des actions envisagées, M. Nordmann recourra aux collaborateurs les mieux préparés à chaque mission précise.

M. Nordmann exercera son activité sur la base d'un contrat de droit privé. Il gardera son domicile et son bu-

reau à Lausanne, mais viendra à Berne aussi souvent que les circonstances l'exigeront. Nous partons de l'idée qu'il consacra à cette tâche au minimum les deux tiers de son temps.

L'ordre de grandeur de la dépense peut être envisagé de la manière suivante :

Traitement	frs. 48'000.--
Frais de bureau (une secrétaire, loyer, frais divers)	" 18'000.--
Frais de déplacement et représentation	" 10'000.--

Si le Conseil fédéral approuve dans son principe la proposition du Département politique, il y aura lieu de mettre au point les détails d'ordre financier et organique ^{le} avec le Département des finances, ensuite de quoi l'affaire sera soumise au Conseil fédéral à titre définitif. Nous souhaitons une décision rapide, car le Chef du service d'information de la Coopération technique, M. Rial, vient d'être transféré au secrétariat de la Commission suisse de l'UNESCO et nous aimerions beaucoup charger immédiatement M. Nordmann d'examiner l'organisation et les méthodes d'action de ce service, lequel dispose d'un important budget, avant de pourvoir au remplacement de M. Rial.

Nous laissons ouverte, pour l'instant, la question de savoir si d'autres départements n'auraient pas intérêt, pour certains grand problèmes mal connus ou mal appréciés par l'opinion publique, ou pour certaines actions d'information déterminées, à charger M. Nordmann de missions semblables à celles définies par le Département politique.

LE CHEF DU DEPARTEMENT POLITIQUE

Goebel